

## Quel mode d'intervention ?

- ◆ **Mode prestataire** : l'association est employeur des intervenants.
- ◆ **Mode mandataire** : nous assurons par délégation le recrutement et les démarches administratives.



Les règlements peuvent être effectués par chèque ou par virement et l'association accepte les CESU Préfinancés.



## Vous bénéficiez :

- ◆ D'une **déduction fiscale de 50 %** des sommes versées selon la loi de finances en vigueur,
- ◆ Vous pouvez dans certaines conditions bénéficier du **crédit d'impôt**,
- ◆ Possibilité d'**aides financières** (APA, prise en charge par les Caisses de retraite, par les mutuelles en cas d'hospitalisation, les comités d'entreprise...)



## Plan d'accès



## Heures d'ouverture

Du Lundi au Vendredi de :

08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Permanence téléphonique  
les samedis-dimanches et jours fériés pour les  
urgences uniquement

## Couverture géographique

- |                       |                                   |
|-----------------------|-----------------------------------|
| ⇒ Canton de Chinon    | ⇒ Canton d'Azay le rideau         |
| ⇒ Canton de Richelieu | ⇒ Canton de l'Île Bouchard        |
| ⇒ Canton de Bourgueil | ⇒ Canton de Ste Maure de Touraine |

Imprimé par nos soins  
Ne pas jeter sur la voie publique



SERVICE PLUS EN CHINONNAIS

Choisissez le service adapté à vos besoins !



10 rue des Courances  
37500 CHINON

Tél : 02.47.93.09.91

Fax : 02.47.93.99.86

E-Mail : [serviceplusenchinonais@orange.fr](mailto:serviceplusenchinonais@orange.fr)

Agrément qualité n° N/200110/A/037/Q/004



Un quotidien simplifié

## Des services pour tous !

### Services de la vie quotidienne

- ⇒ Entretien de la maison
- ⇒ Entretien du linge et repassage



- ⇒ Entretien du jardin
- ⇒ Petit bricolage

- ⇒ Livraison de courses
- ⇒ Préparation des repas.....



### Gardes d'enfants de plus de 3 ans

- ⇒ Besoins quotidiens (hygiène, repas...)
- ⇒ Surveillance
- ⇒ Accompagnement (école, activités extra-scolaires...)



### Services aux personnes âgées et dépendantes

- ⇒ Aide à la toilette
- ⇒ Habillage
- ⇒ Soins esthétiques (coiffage...)



- ⇒ Courses
- ⇒ Préparation des repas
- ⇒ Aide à la prise de repas

- ⇒ Gardes de jour et de nuit
- ⇒ Aide à la mobilité et au transport
- ⇒ Accompagnement extérieur
- ⇒ Soutien à la marche
- ⇒ Promenade...



- ⇒ Démarches administratives

- ⇒ Soins et promenades d'animaux domestiques (promenade, nettoyage, nourriture...)



Faire appel à Service Plus en Chinonais,  
c'est choisir :

### L'assurance de prestations de qualité

- ◆ Agrément « qualité » délivré par la Préfecture d'Indre et Loire -
- ◆ Association labellisée par la fédération nationale Adessa/Adomicile,
- ◆ Personnel compétent et qualifié,

### La simplicité : pas de démarches administratives

- ◆ Lors du 1er contact, Service Plus en Chinonais évalue précisément vos besoins (nature des tâches à réaliser, fréquence, lieu...)
- ◆ Nous établissons un devis ainsi qu'un contrat de prestation,
- ◆ Nous missionnons un intervenant : vous n'avez pas de déclarations à faire, nous nous chargeons de toutes les démarches,
- ◆ Nous vous adressons une facture chaque mois.

### L'efficacité

- ◆ Nombre d'heures de prestation, durée et fréquence adaptés à vos besoins
- ◆ Remplacement des intervenants pendant les congés.